

Nutri'POP

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

Ireps Instance d'éducation
et promotion de la santé



Région académique



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Nutri'POP

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. Rappel du contexte	5
2. Objectifs	6
3. Cahier des charges Nutri'POP	9
4. Public cible	11
5. Territoire d'intervention	11
6. Moyens	11
7. Partenaires	13
RESULTATS	14
PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE	14
1. Sélection et recrutement des établissements	14
2. Réseau Nutri'POP	17
3. Formation	19
4. Suivi des actions	23
5. Activité physique	31
6. Dotation financière	36
CONCLUSION	38
TABLEAUX DES INDICATEURS	40
ANNEXES	46

Tables des illustrations

Illustration 1 . Frise chronologique des programmes de nutrition déployés par la pôle nutrition	5
Illustration 2 . Partenaires du programme Nutri'POP	4
Illustration 3 . Cartographie du réseau Nutri'POP	17
Illustration 4 . Répartition du nombre d'élèves du réseau Nutri'POP 2022-2023	19
Illustration 5 . Points positifs et négatifs	22
Illustration 6 . Environnement des établissements	24
Illustration 7 . Environnement sportif des établissements	26
Illustration 8 . Nombre d'actions prévues et réalisées	27
Illustration 9 . Répartition des actions entre types d'établissement	27
Illustration 10 . Répartition des actions en fonction des déterminants de santé	28
Illustration 11 . Répartition de la dotation pour l'année 2022-2023	36

Tables des tableaux

Tableau 1 . Tableau des objectifs spécifiques associés aux objectifs opérationnels	8
Tableau 2 . Répartition des réponses d'AAC/AAR	16
Tableau 3 . Répartition des établissements selon qu'ils soient nouveau ou en reconduction	17
Tableau 4 . Répartition des écoles et collèges par zone	18
Tableau 5 . Indicateurs de formation	21
Tableau 6 . Indicateurs pour l'évaluation de formation	22
Tableau 7 . Répartition des activités physique	32
Tableau 8 . Indicateur du programme Nutri'POP	40

Introduction

1. RAPPEL DU CONTEXTE

La prévalence du surpoids¹ et de l'obésité² sur le territoire guadeloupéen notamment chez les enfants et les adolescents est une priorité du territoire. En effet, en Guadeloupe 9% des enfants de moins de 6 ans sont en situation d'obésités et 14% en surpoids. (Orsag, 2016).

C'est avec ce contexte que l'Ireps se mobilise sur ces questions de santé nutritionnelle en milieu scolaire et sous l'impulsion de politiques publiques telles que le programme national nutrition santé (PNNS 4 – 2019/2023), le programme national alimentation (PNA), la stratégie nationale sport santé (SNSS 2019/2024) et la feuille de route obésité.

Ainsi, au fil des années, plusieurs programmes ont vu le jour et se sont succédés :

- « Les écoles Caramboles » (2012),
- « Ti Karanbòl » (2014),
- « T'CAPS » (2014),
- « Nutri'Pop » (2017),

Ces programmes contribuent à la lutte contre le surpoids, l'obésité, la sédentarité et, dans une autre mesure pour certains, à accompagner les équipes pédagogiques de la maternelle au lycée pour agir sur les comportements favorables à la santé et améliorer les environnements physique et social des élèves.

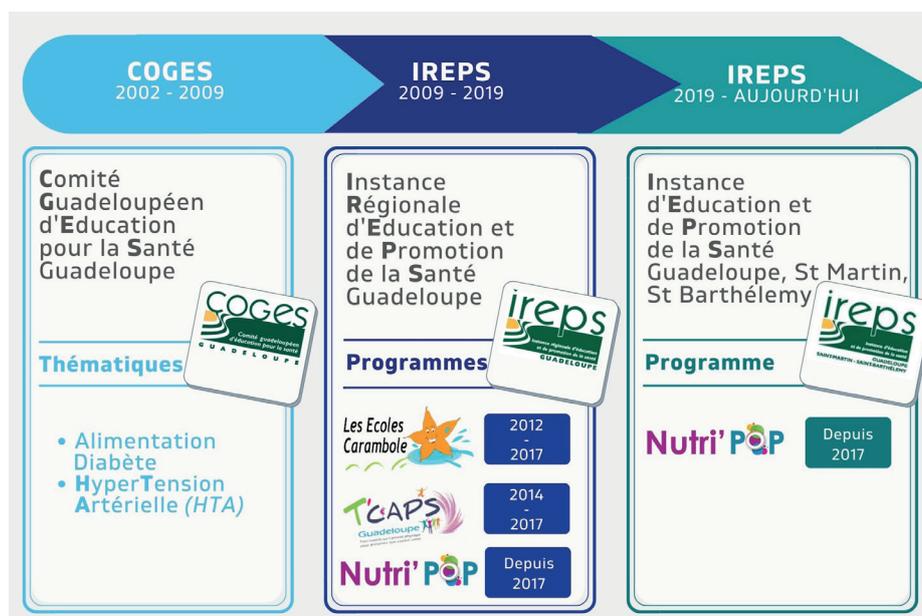


Illustration 1 : Frise chronologique des programmes nutrition déployés par le pôle nutrition (Ireps, 2023)

¹ Surpoids : Une personne ayant un indice de masse corporel (IMC) entre 25 et 30 kg/m²

² Obésité : Considérée comme une maladie chronique de la nutrition et affecte le bien-être physique, moral et social des individus. Ces personnes ont un IMC supérieur à 30 kg/m² (Améli).

2. OBJECTIFS

Objectif général

Contribuer à réduire la prévalence du surpoids, de l'obésité et lutter contre la sédentarité des enfants scolarisés, sur les régions Guadeloupe (y compris Marie- Galante, la Désirade et les Saintes), Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Objectifs spécifiques

- Participer à l'optimisation de la stratégie régionale de communication de l'agence régionale de santé, en faveur de la nutrition saine en tant que facteur protecteur de la santé des élèves et de leurs parents,
- Renforcer les compétences des professionnels de l'éducation, du médico-social, de la restauration scolaire, de l'animation sportive en les formant sur les champs de la promotion de la santé et de la nutrition,
- Améliorer l'environnement des élèves au sein des établissements en agissant sur l'offre alimentaire et l'offre en activité physique,
- Coordonner le développement d'actions de proximité auprès des élèves, de leurs parents, de la communauté pédagogique (cadre scolaire et périscolaire), en particulier en faveur des jeunes et des parents les plus vulnérables (territoires en REP et REP +),
- Poursuivre la recherche-action conduite en milieu scolaire pour renforcer la promotion de la santé des élèves,
- Concourir à l'éclairage et l'analyse des données de terrain (données probantes).

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels associés
<p>Contribuer à optimiser la stratégie régionale de communication en faveur de la nutrition saine auprès de la communauté éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au Comité de pilotage régional nutrition santé de l'agence de santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi qu'aux autres rencontres ciblées avec les décideurs (élus, chefs de services...); • Communiquer sur l'offre Nutri'POP auprès de la communauté éducative en s'appuyant sur la convention ARS/Rectorat et s'assurer de l'appui des personnels d'encadrement du rectorat afin de faciliter la mise en œuvre des actions Nutri'POP; • Actualiser les supports de diffusion, de communication et d'intervention existants et en créer de nouveaux en fonction des besoins, sans oublier les outils numériques (site internet de l'Ireps) pour les rendre encore plus accessibles ;
<p>Développer des formations pour renforcer les compétences des professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer des modules de formation sur différentes thématiques en lien avec la nutrition et la promotion de la santé dans ce champ, en fonction des attentes et des besoins des acteurs locaux; • Outiller les professionnels pour leur permettre de développer des actions de prévention et d'éducation sur la thématique nutrition auprès des élèves et leurs parents.
<p>Coordonner le développement d'actions de proximité auprès des élèves, de leurs parents, de la communauté (cadre scolaire et périscolaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les établissements volontaires souhaitant s'engager dans la dynamique ; • Elaborer un diagnostic partagé nutritionnel Nutri'POP; • Accompagner chaque établissement dans la conduite d'actions nutrition-santé en fonction des besoins repérés, des attentes et des ressources disponibles.

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels associés
<p>Agir sur l'offre alimentaire et l'offre en activité physique pour améliorer l'environnement des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'utilisation des différents dispositifs existants financés par l'Etat et l'Europe (lait et fruits à l'école...); • Accompagner la communauté éducative à mettre en cohérence les messages promus, les actions réalisées et l'environnement qui est le leur, dans le champ de la nutrition; • Faciliter la mise en réseau des professionnels travaillant sur l'offre en activité physique (animateurs...) et l'offre alimentaire (vendeurs ambulants, maraichers...); • Offrir selon la taille du collège, entre 1,5h et 3 heures de séances d'activité physique hebdomadaires, ludiques et de loisir aux élèves tous cycles confondus; • Soutenir financièrement le développement de manifestations de mobilisation sociale en nutrition santé (rallye, ateliers sensoriels, ateliers cuisine, multisports famille...) • Attribuer une dotation financière par établissement partenaire : <ul style="list-style-type: none"> - Equivalente à 500 Euros maximum pour acquérir au choix du petit matériel d'activités (sportif, jardin...) et réaliser des sorties pédagogiques centrées sur la nutrition (alimentation et activité physique). - Equivalente à 4 euros par élève pour la fourniture de gourdes et/ou gobelets durables, de badge d'identification pour les collégiens. - Identifier et accompagner 1 à 2 prestataires privés (voitures boutiques/snacks) afin de les aider à tendre vers une offre alimentaire plus protectrice de la santé des élèves.
<p>Concourir à l'éclairage et l'analyse des données de terrain (données probantes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un comité de pilotage Nutri'POP avec les partenaires financiers et opérationnels se réunissant une fois par an, chargé d'assurer le suivi, l'analyse et le réajustement des actions mises en œuvre; • Réaliser un bilan annuel des actions mises en œuvre; • Repérer et mettre en lumière les études ou les actions réalisées par différents partenaires institutionnels ou associatifs, à l'échelle de la région qui concernent la nutrition santé (alimentation et activité physique)

Tableau 1 : Tableau des objectifs spécifiques associés aux objectifs opérationnels (Ireps, 2022)

3. CAHIER DES CHARGES NUTRI'POP

Critères

Cible et nombre	Accompagnement de 30 établissements scolaires tous niveaux confondus de la maternelle au lycée.
Spécificité territorial	Une présélection priorisant les établissements situés en réseau d'éducation prioritaire (REP/REP+) ou en quartier politique de la ville (QPV) est faite. Une attention est également accordée aux territoires doublement insulaires , Marie-Galante, la Désirade, Les Saintes, Saint-Martin.
Durée du programme	Les établissements scolaires peuvent reconduire leur participation une année supplémentaire afin d'ancrer la dynamique et de mener à bien l'ensemble des actions pensées

Inscription

Documents administratifs	<ul style="list-style-type: none"> • L'appel à candidature ou appel à reconduction (AAC ou AAR) • Le diagnostic partagé³ • La convention⁴ signée par le chef d'établissement
Constitution de l'équipe pédagogique	<p>Premier degré : 80% de l'effectif des enseignants d'une école</p> <p>Second degré : au moins 6 professionnels de différentes disciplines, professionnels de l'éducation et de la santé.</p>
Réunion	<p>Des rencontres institutionnelles avec les référénts académiques sont nécessaires pour permettre d'inscrire les actions et formations du programme Nutri'POP dans les dispositifs existants (CESC- Projet d'école...).</p> <p>L'année de déploiement est ponctuée de rencontres partenariales permettant la fluidité de la mise en œuvre du programme.</p>

³Diagnostic partagé : Ce document à remplir en ligne par l'équipe projet permet d'en savoir davantage sur les établissements qui souhaitent s'inscrire au programme Nutri'POP afin d'élaborer des actions nutrition santé en cohérence avec les ressources et besoins de la communauté scolaire. Il questionne à la fois l'environnement physique (infrastructures), l'environnement sociale (interaction entre les acteurs de la communauté scolaire et cadre réglementaire) et les ressources de l'établissement pour promouvoir la santé nutritionnelle des élèves.

²Convention : ce document cadre la mise en œuvre des actions du programme de l'année et permet d'établir le partenariat entre chaque partie. Il existe une convention par établissement, celle-ci est signée par l'établissement sous l'autorité de l'Inspecteur de circonscription.

Offre Nutri'POP

Formation

Un module de formation et de sensibilisation à la nutrition à destination de l'équipe pédagogique est un prérequis à la mise en œuvre des actions sur la thématique. Les objectifs du module sont les suivants :

- Appréhender les principaux concepts de la prévention et la promotion de la santé (notion de déterminants),
- Analyser en équipe la situation nutritionnelle des élèves au sein de chaque établissement (diagnostic partagé),
- Revoir les recommandations de la nutrition des enfants et comment les aborder avec les jeunes,
- Se donner des objectifs pour améliorer l'ensemble des déterminants de la santé des élèves,
- Elaborer une fiche action annuelle,
- S'approprier les outils pédagogiques.

Documents d'évaluation et de suivi

- Questionnaire d'évaluation de formation
- Questionnaire de préformation
- Nutriquiz⁵
- Fiche action⁶
- Fiche d'évaluation des actions⁷
- Fiche bilan⁸

Activité physique

Des séances d'activités physiques innovantes sont proposées par **des professionnels diplômés** auprès des collégiens sur la pause méridienne en complément des activités de l'EPS et de l'UNSS.

L'objectif étant d'apporter une offre complémentaire permettant de faciliter l'accès à **des séances d'activité physique régulières et gratuites** à l'ensemble des élèves.

Dotation

Une dotation de **500 euros est mise à disposition des établissements** pour acquérir du matériel encourageant la pratique d'activité physique mais également pour des activités de jardinage ou soutenir des sorties pédagogiques ou des actions sur la thématique.

⁵Nutriquiz : Questionnaire papier permettant d'évaluer les connaissances et représentations des élèves à partir du cycle 2 jusqu'à la 3^{ème} au collège. Il est remis avant la mise en place d'actions T0 et après la mise en place d'actions en T1.

⁶ Fiche action : Document prévisionnel rempli lors de la formation auprès des équipes pédagogiques afin de réfléchir aux différentes actions sur l'année en cours. Deux volets sont à prendre en compte : activités sur la thématique nutrition et actions sur les environnements physique et social.

⁷ Fiche d'évaluation des actions : Document permettant aux organisateurs des actions planifiées d'autoévaluer la qualité des actions réalisées.

⁸ Fiche bilan : Document récapitulatif des actions effectives mises en place sur l'année scolaire

4. PUBLIC CIBLE

Le programme Nutri'POP a pour objectif de mobiliser les élèves et l'ensemble des acteurs de la communauté pédagogique de la maternelle au lycée. Ainsi les enfants des établissements volontaires du primaire, du collège et du lycée ainsi que leurs parents et les professionnels de la communauté éducative font partie intégrante du programme. Depuis l'année scolaire 2020/2021, en vue d'élargir son champ d'intervention le programme a ouvert son appel à candidature aux maisons rurales et familiales (MFR) qui sont des établissements au statut associatif qui ont pour objectif l'éducation et l'insertion d'adolescents et de jeunes adultes.

5. TERRITOIRE D'INTERVENTION

Le programme cible l'ensemble des établissements scolaire de l'archipel de la Guadeloupe ainsi que les collectivités de Saint-Martin et Saint Barthélémy. Comme indiqué, Nutri'POP a vocation à être présent également sur les dépendances comme Marie-Galante, Les Saintes ou encore la Désirade et ainsi réduire l'impact de leur double insularité.

6. MOYENS

<p>Humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 équivalent temps plein (ETP) en charge de la coordination du pôle (réfèrent pôle nutrition), • 2 ETP pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme (chargés de projet nutrition spécialisés en alimentation) • 1 ETP pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme (chargé de projet nutrition spécialisé en activité physique) • 0.2 ETP de secrétariat • 0.1 ETP de direction.
<p>Logistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord, • Compte rendu d'animation, • Salle de réunion, • Véhicule de service, • Petit matériel d'animation, • Matériel de communication (téléphones fixes, téléphone cellulaire, ordinateurs portables, etc.), • Matériel sportif, • Supports de formation • Goodies • Logiciels pour création de contenus interactifs, • Frais relatifs aux déplacements organisés sur le territoire.

Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Malette Les écoles carambole (élémentaire) • Fonds d'intervention Ti Karanbòl (maternelle) ; • Clé USB Fourchette et baskets (collège) ; • Catalogue d'outils pédagogiques en nutrition disponibles, • Brochure On Bon manjé (Elémentaire) • Affiches et guide nutrition adaptés au contexte local ; • Autres outils pédagogiques sur la thématique disponibles en prêt
Processus	<ul style="list-style-type: none"> • AAC/ AAR, • Convention partenariale, • Diagnostic partagé ou Etat des Lieux, • Fiche action, • Feuilles d'émargement • Référentiels de formation, • Questionnaire de préformation, • Evaluation de formation, • Enquête Nutriquiz, • Bulletin d'inscription activité physique, • Fiche d'assiduité des élèves • Fiche d'évaluation des actions, • Fiche bilan, • Cahier de bord des éducateurs, • Cahiers des charges des sorties pédagogiques, • Bon de commande site internet partenaire • Facture type intervenant
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Flyer Nutri'POP, • Page internet à partir du site Ireps, • Courrier Inspecteurs/maires • Campagnes digitales, • Vidéo de présentation, • Affiches de présentation des activités physiques au collège • Affiches de recrutement des éducateurs

7. PARTENAIRES

Le programme veille à sauvegarder les grands principes de la promotion de la santé ainsi que la position des Ireps sur le travail partenarial. Pour cela, un large réseau est sollicité pour développer des actions pertinentes en phase avec les priorités du territoire.



Illustration 2 : Partenaires du programme Nutri'POP (Ireps, 2023)

Résultats

PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE

1. Sélection et recrutement des établissements

Pour répondre aux exigences de la promotion de la santé, il a toujours été entendu que les établissements partenaires soient volontaires pour prendre part au programme. Le degré d'engagement des établissements est par ailleurs un indicateur d'efficacité du programme. Plus les équipes adhèrent activement au programme et plus les actions menées sont efficaces. En effet, l'investissement de l'ensemble des acteurs de la communauté pédagogique (enseignants, parents, AESH, agents d'animation, etc.) permet de développer une dynamique sur la thématique avec les élèves et l'ensemble de leur environnement social.

Le recrutement des établissements du réseau Nutri'Pop repose sur différents critères :

- La **motivation** et le **volontariat** des établissements qui permettent dans un premier temps à un plus grand nombre d'établissements de candidater.

- La **zone géographique**, un critère déterminant car il constitue l'objet d'actions spécifiques et territorialisées. De plus, le programme est pensé pour répondre à une couverture régionale en tenant compte des territoires doublement insulaires

comme Marie-Galante, La Désirade, Saint-Martin, etc.

- **Les dispositifs de prévention en nutrition déployés simultanément** sont également pris en compte. Une attention est portée sur les établissements déjà bénéficiaires de programme nutrition. Le but de cette analyse est de veiller à ne créer aucune confusion ou biais sur les impacts des actions menées respectivement.

- **La catégorisation des établissements** en Réseau d'éducation prioritaire (REP/REP+) ou encore en Quartiers prioritaire politique de la ville (QPV). Le programme a vocation à cibler davantage les territoires identifiés comme sensibles.

- **La mobilisation d'une équipe Nutri'POP** composée d'au moins 80% de l'équipe enseignante pour le 1er degré et d'au moins 6 personnes pour les collèges. Pour les Lycée et les MFR le recrutement se fait différemment sur ce critère car la démarche employée est différente. En effet, s'appuyant principalement sur l'enseignement par les pairs, le critère majeur pour le lycée sera de repérer un **groupe d'élèves pairs**.

Pour les reconductions, quelques critères s'ajoutent :

- **Remise et analyse de la fiche bilan** (Annexe 1). En effet, ce document très important pour les chargés de projet Ireps, fait office de liaison et de synthèses des différentes actions menées et qui n'auraient peut-être pas pu être valorisées.

- **Qualité relationnelle et implication.** Ce critère quelque peu subjectif mais tout aussi pertinent va permettre d'évaluer l'implication réelle des équipes et leur capacité à porter le projet. En effet, malgré un accompagnement poussé des chargés de projet du pôle nutrition de l'Ireps, certaines équipes présentent des difficultés à se mobiliser à cause de leurs différentes contraintes (organisation, calendrier, priorités, moyens, etc.)

Dans un souci d'optimisation de la méthode de sélection des établissements éligibles à l'inscription au programme, un travail concerté avec l'Education Nationale a été amorcé en 2021. La pré-sélection des établissements a été faite en 2 temps avec la DAASEN⁹ adjointe pour le premier degré et avec la chargée de mission santé du Rectorat pour le second degré. Un plaidoyer sur le programme a ensuite été fait auprès des inspecteurs de circonscription et des principaux des collèges pour mieux appréhender l'offre du programme Nutri'POP, leur expliquer au mieux les objectifs afin qu'ils soient en mesure de relayer l'information dans leur réseau d'établissements.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 19 territoires ont été repérés comme territoire d'intérêt dans l'objectif d'assurer la continuité du suivi des établissements déjà partenaires du programme l'an dernier (14) et de toucher les territoires qui n'ont pas été concernés l'an dernier (5) : Petit-Bourg, Capesterre, Lamentin, Le Moule, Marie-Galante. 71 établissements ont été présélectionnés : 19 collèges, 30 écoles élémentaires, 17 écoles maternelles, 3 écoles primaires, 1 MFR et 1 lycée dont 23 nouveaux. (Annexe 2)

Pour la planification de l'envoi des dossiers d'appel à candidature, il a été convenu que la fin d'année n-1 était préférable pour les collèges afin de permettre une anticipation des recrutements des éducateurs sportifs chargés des activités physiques Nutri'POP sur le temps méridien. Pour les écoles, c'est le mois de septembre qui a été retenu comme les années précédentes avec une date limite au courant du mois de septembre 2021. Par ailleurs, il a été remarqué que durant cette période, les acteurs sont très occupés et ne prennent pas le temps de prendre connaissance de l'ensemble du dossier d'inscription. Il a donc été suggéré que l'appel à candidature des écoles soit aussi anticipé comme pour les collèges avec un envoi en juin de l'année n-1. Cela impliquerait tout de même une grosse charge de travail pour les chargés de projet du pôle nutrition qui devraient gérer sur une même période, la phase de bilan de l'année n et la phase de recrutement de l'année n+1 .

⁹ DAASEN: Directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale

à candidature des écoles soit aussi anticipé comme pour les collèges avec un envoi en juin de l'année n-1. Cela impliquerait tout de même une grosse charge de travail pour les chargés de projet du pôle nutrition qui devraient gérer sur une même période, la phase de bilan de l'année n et la phase de recrutement de l'année n+1.

Pour les appels à reconduction, le processus est plus simple car la question relative à la reconduction figure directement dans la grille bilan de l'année n-1 et les critères de sélections sont relativement simples à appliquer.

Pour les lycées, le processus de mise en œuvre des actions n'étant pas abouti pour le lycée agricole nous avons donc reconduit cet établissement que nous avons rencontré durant le mois d'août 2022 afin d'anticiper la planification des actions. En effet, les groupes d'élèves qui seraient accompagnés ainsi que les périodes et les projets ont été définis afin de fluidifier le champ d'action des chargés de projet de l'Ireps.

Les MFR ou MFREO (maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation) ont également été concernées par Nutri'POP cette année. Etant dans la même dynamique que pour les lycées, nous avons fait le choix de reconduire la MFR de la côte sous-le-vent de Vieux-habitant.

En somme, la liste validée des établissements Nutri'POP 2022-2023 a donc été envoyée aux partenaires en début d'année scolaire mais également aux inspecteurs des circonscriptions concernées afin qu'ils soient informés et facilitent le processus de mise en œuvre au besoin. Pour les établissements non retenus cette année scolaire, un système de liste d'attente a été mis en place pour qu'ils soient prioritaires l'année suivante.

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE RÉPONSES À AAC/ AAR) (au 30 septembre)
Ecoles	17
Collège	12
Lycée/MFR	2

Tableau 2 : Répartition des réponses d'Appel à candidature AAC /Appel à reconduction AAR (Ireps, 2023)

Au-delà du formulaire de réponse d'appel à candidature, les établissements doivent également retourner la convention partenariale dûment remplie et signée et renseigner une grille état des lieux.

Pour cette année, 87% des établissements retenus ont retourné la convention. Nous constatons une amélioration majeure de 33% par rapport à l'année précédente où le pourcentage était à 54%. Cette évolution est le fruit des relances répétées du pôle nutrition qui porte une attention particulière à cette étape du processus.

2. Réseau Nutri'POP

Les établissements sélectionnés cette année sont les maternelles, élémentaires, primaires, collèges, lycées et maisons familiales et rurales (MFR) de l'archipel. Tous territoires confondus, selon les critères décrits en partie 1 du bilan, 24 établissements ont reconduit leur partenariat avec l'IREPS, et 8 se sont inscrits au programme Nutri'POP.

	ECOLE	COLLÈGE	LYCÉE	MFR
RECONDUCTION	11	10	1	1
NOUVEAU	6	2	0	0

Tableau 3 : Répartition des établissements selon qu'ils soient nouveau ou en reconduction (Ireps, 2023)

Réseau Nutri'POP 2022-2023

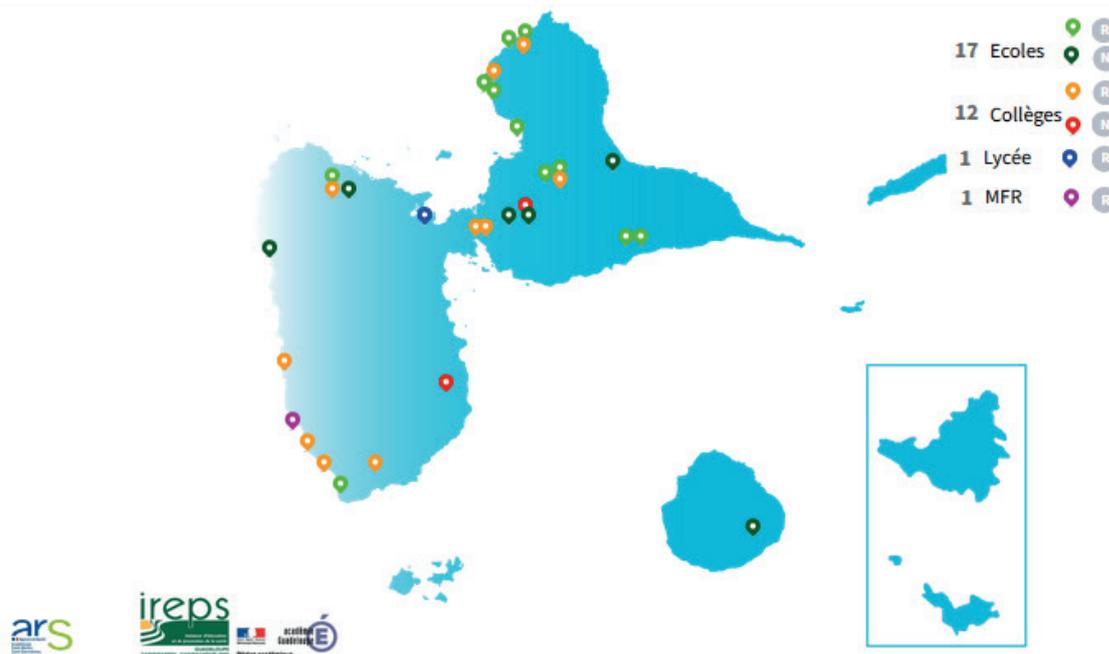


Illustration 3 : Cartographie du réseau Nutri'POP (Ireps, 2023)

La répartition des établissements est assez homogène entre la région Basse-Terre et la Grande-Terre. On remarque cependant un changement sur les dépendances où contrairement à l'année précédente, seul 1 établissement sur Marie-Galante a répondu favorablement. En effet ce sont des territoires d'intérêt par leur double insularité.

De plus, afin de développer des bassins d'implantation Nutri'POP et de favoriser la transmission de la démarche d'un niveau à l'autre, les collèges et écoles proches géographiquement sont sollicités pour une éventuelle candidature. C'est le cas des villes de Morne-A-L'eau, Port-Louis, Sainte-Rose et Anse-Bertrand où on observe une continuité de l'offre de la maternelle au collège.

En ce qui concerne les types d'établissement, sur l'ensemble du réseau Nutri'POP, 41% des écoles et 58% des collèges sont situés en REP¹⁰ /REP+ / QPV¹¹. Pour le reste, certains établissements ne sont pas appelés REP mais y sont assimilés comme à Port Louis.

42% des collèges du réseau Nutri'POP font partie des cités éducatives. Ce dispositif vise à élargir la prise en charge éducative sur les temps périscolaires et scolaire grâce à un réseau de partenaires (services de l'état, collectivités, associations, volontaires...) sur les zones du territoire qui en ont le plus besoin. Il existe à ce jour 5 cités éducatives : Abymes/Pointe-à-pitre, Baillif/Basse-Terre/Capesterre Belle-eau, le Moule, Sainte-Rose et Saint-Martin.

Ces établissements ont une place prioritaire dans le programme pour participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales (IST) de santé (voir tableau 2 ci-dessous).

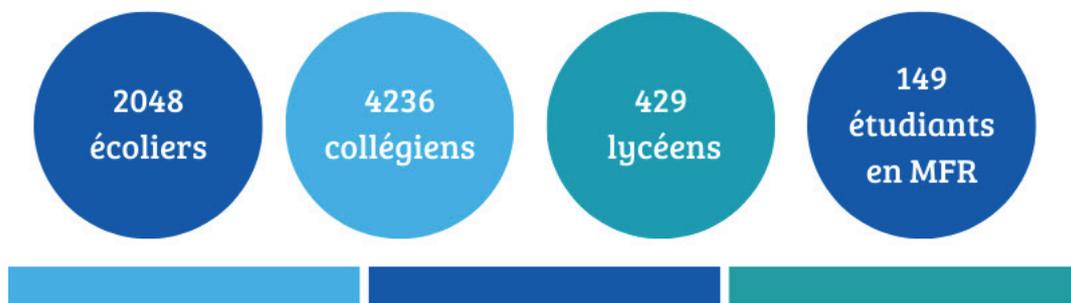
	REP/REP+	QPV	ASSIMILÉS REP	HORS REP	CITÉS ÉDUCATIVES
ECOLE	6	1	2	8	0
COLLÈGE	6	1	1	4	5

Tableau 4 : Répartition des écoles et collèges par zone (Ireps,2023)

¹⁰ REP: Réseau d'éducation sportive

¹¹ QPV: Quartier prioritaire politique de la ville

Pour cette année scolaire le programme à touché 6 862 élèves répartis sur 4 types d'établissements :



3. Formation

Prérequis à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation pour la santé des élèves, la formation est l'une des actions centrales du programme. Elle permet d'initier les équipes à l'approche de la promotion de la santé, mais aussi de les sensibiliser à la nutrition identifiée comme priorité du territoire. Par ailleurs, ce temps d'échanges permet d'effectuer le diagnostic partagé et de déterminer ensuite les priorités d'action sur l'année scolaire.

La circulaire du parcours éducatif de santé de 2016 valorisant les interventions en promotion de la santé rend l'offre de formation de Nutri'POP éligible au plan de formation des circonscriptions. Cependant le volume horaire de formation des enseignants se réduisant au fil des réformes il ne reste que peu d'heures hors programmes, soit 18 heures dont 9h en présentiel.

Pour la mise en œuvre des formations des équipes, 2 niveaux ont été distingués : le 1er et 2nd degré. En effet, l'organisation étant différente d'un niveau à l'autre il était donc nécessaire de s'adapter.

L'organisation des formations pour le collège cette année a été moins simple que les années précédentes. Pour cause, le départ de notre interlocuteur principal. Il a donc fallu prendre contact avec les services relatifs à la formation au rectorat et effectuer de nouveau un plaidoyer. Ainsi, la délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) a donc été approchée afin qu'elle contribue à la mise en place des formations et facilite le processus de convocation du personnel.

Pour la définition des dates de formations, comme l'année précédente, les équipes ont été sondées afin qu'elles communiquent leurs préférences. Par la suite les dates ont été définies de concert avec les chargés de projet de l'Ireps et transmises au service relatif aux convocations en priorisant les journées « hors mercredi » réservées du mieux possible aux écoles.

Pour les établissements du 1er degré, il est comme à l'accoutumé, plus fastidieux de définir des créneaux de formation car ils n'ont que très rarement lieu sur le temps scolaire.

Cela s'est présenté comme un frein pour certaines équipes pédagogiques qui souhaitaient une formation sur le temps scolaire. N'ayant pas l'appui de leur inspection pour une décharge ou des remplacements, ces établissements n'ont malheureusement pas pu prendre part au programme.

Pour les autres, les chargés de projet ont fait preuve d'adaptabilité afin de faciliter la mise en place des formations et 3 formats ont été proposés cette année :

- 1 x 6 heures,
- 2 x 3 heures
- 1 x 3 heures pour les rencontres de suivi

3.1 Outils de formation

Lors des temps de formation, plusieurs outils de processus sont remis aux équipes projet :

- La feuille d'émargement qui permet d'attester en interne mais aussi auprès des IEN du nombre et de l'identité des participants.
- La grille diagnostic ou état des lieux qui permet d'évaluer l'établissement sur le plan des offres alimentaire et en activité physique, des environnements (physique et social) mais aussi de l'éducation nutritionnelle. Il s'est révélé pertinent d'échanger davantage avec les participants autour des différentes questions évoquées afin de faire apparaître les données qui n'étaient pas forcément mises en avant par le document (ex : hygiène des gourdes, comité de parents existant mais non dynamique, etc.). Depuis l'an dernier cet état des lieux est également fait en ligne via le formulaire form sur office 365 (Annexe 3).
- Le questionnaire de préformation qui résulte de l'une des exigences Qualiopi et qui permet de recueillir les attentes et le niveau de connaissance des participants sur certains indicateurs afin d'adapter le contenu des sessions de formation
- La fiche action (Annexe 4) est le document de planification des actions pensées par l'équipe en lien avec les problématiques rencontrées sur le terrain. Ce document est à retourner à l'issue des formations au chargé de projet Ireps qui accompagnera la mise en œuvre des actions dans une démarche de projet.
- Le Nutri'quiz est un questionnaire mis en place depuis l'année scolaire 2019-2020. Il permet d'effectuer une analyse comparative (T0 et T1) des connaissances/représentations des élèves au sujet de la nutrition. De nombreux bulletins T0 ont été récupérés lors du lancement des activités physiques. Les bulletins T1 sont plus difficiles à récupérer ce qui impacte l'analyse comparative des données. Cependant, cette année, nous avons fait le choix de le travailler davantage afin qu'il soit plus précis et significatif pour l'analyse comparative.

- Le catalogue des outils pédagogiques a été réalisé pour présenter les nouvelles ressources pédagogiques du pôle. En effet, en 2020, une vingtaine d'outils pédagogiques ont été acquis afin d'étoffer les ressources en nutrition et permettre aux professionnels d'aborder la nutrition en dehors du prisme premier de la santé. On peut y retrouver des ressources en lien avec le gaspillage alimentaire, l'écomobilité ou encore la relation au corps.

Les sessions de formations sont rythmées par différentes techniques d'animations conformément aux prérequis de l'andragogie et permettent aux professionnels de les mobiliser en face à face avec les élèves : brainstorming, jeux pédagogiques, quiz, études chiffrées, etc.

3.2 Evaluation de formation

Cette année 2022-2023, un total de 154 participants ont été formés dans 29 établissements. Le taux de participation à la formation est plus élevé pour les écoles (84%) que pour les collèges (68%). (Voir tableau ci-dessous).

	ECOLES	COLLÈGES	LYCÉE	MFR
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS FORMÉS	16	11	1	1
NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES À LA FORMATION	112	74	5	4
NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES À LA FORMATION	94	50	5	4
TAUX DE PARTICIPATION	84%	68%	100%	100%
NOMBRE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES DIFFUSÉS	112	74	0	4

Tableau 5 : Indicateurs de formations (Ireps, 2023)

A la fin de la session, un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque participant. 48% des participants en école et 62% des participants au collège ont répondu aux questionnaires. Le taux de participants ne répondant pas au questionnaire est dû au format de formation de reconduction qui est pensée sur créneau relativement court où la priorité est mise sur les échanges et les perspectives pour l'année à venir. Ci-dessous un tableau récapitulatif :

	ECOLES		COLLÈGES		LYCÉE	MFR
	NOUVEAU	RECONDUCTION	NOUVEAU	RECONDUCTION	RECONDUCTION	RECONDUCTION
NOMBRE DE QUESTIONNAIRE REMPLI	19	26	11	20	0	3
EVALUATION GLOBALE DE LA SESSION (TRÈS SATISFAIT)	89%	69%	54%	65%	-	100%
OBJECTIFS ÉNONCÉS CLAIREMENT	Oui (100%)	Oui (100%)	Oui (91%)	Oui (100%)	-	100%
ANIMATION DE LA FORMATION (TRÈS SATISFAIT)	89%	81%	73%	90%	-	100%
QUALITÉ DES SUJETS ABORDÉS (TRÈS SATISFAIT)	79%	77%	54%	85%	-	100%
ECHANGES ENTRE PARTICIPANTS (TRÈS SATISFAIT)	79%	73%	73%	80%	-	50%

Tableau 6 : Indicateurs pour l'évaluation de formation (Ireps, 2023)

Dans le but de dégager des axes d'améliorations pour les prochaines sessions de formation, il a été demandé aux participants de donner des points positifs et négatifs sur le contenu de la formation. Ci-dessous sous forme de nuage de mots, les points qui sont ressortis :

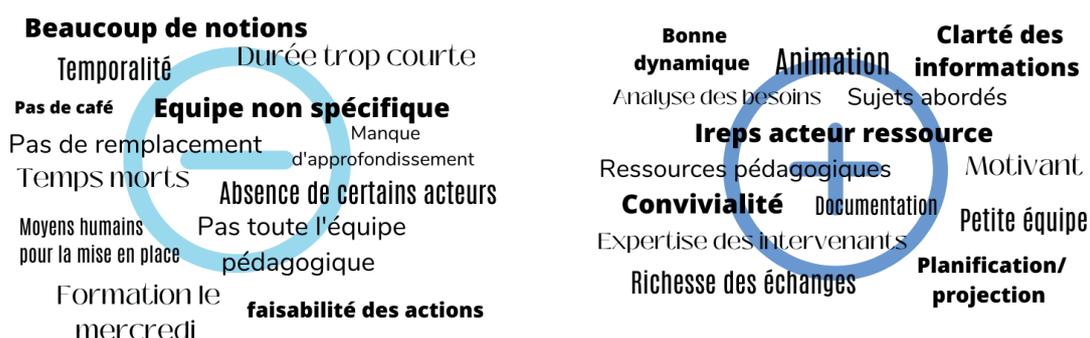


Illustration 5 : Point positifs et négatifs (cf : fiche d'évaluation / Ireps, 2023)

La qualité et la diversité des animations, notamment la mise en pratique des notions ont beaucoup été appréciés, l'expertise des intervenants et la pertinence également des sujets abordés ont aussi été des points marquants mais c'est surtout la qualité des échanges qui a été soulignée pour le plus grand nombre. En effet, il a été remarqué que les équipes avaient ce besoin de croiser leurs expériences. Les points négatifs étaient moins nombreux. Ils ont pu souligner certains freins sur lesquels l'Ireps ne peut intervenir directement comme le jour de formation le plus souvent le mercredi pour les établissements primaires faute de remplacement organisé par l'inspection sur le temps scolaire afin de libérer les enseignants engagés. Par ailleurs, le manque de visibilité sur les moyens humains et temporels nécessaires pour la mise en place des actions ont parfois réduit la projection des équipes sur la faisabilité réelle du programme. Cette analyse permet de constater que les modifications effectuées sur les modalités d'animation et les différentes approches ont eu un impact positif. Cependant, les contraintes institutionnelles rencontrées pour la mise en place de ces créneaux de formation imposent des formats et des créneaux non optimaux.

4. Suivi des actions

Le suivi des actions mises en place par les équipes pédagogiques dans le cadre du programme Nutri'POP est fait grâce à des outils de reporting internes. Le principal outil est un tableau de bord dans un fichier Excel qui répertorie les données qualitatives et quantitatives des établissements Nutri'POP à chaque étape du déploiement, de la sélection des établissements à l'évaluation des actions. On y retrouve plusieurs onglets :

Contacts	Recenser les coordonnées des établissements présélectionnés, des équipes et des chefs d'établissements
Calendrier de formation	Planifier au fur et à mesure les dates de formation des établissements, les formateurs s'en chargeant, et les formats de formations par établissement
Fiche d'identité par établissement	Identifier les membres de l'équipe projet et les caractéristiques de l'établissement apparaissant dans l'appel à candidature renvoyé (type d'établissement, nombre d'élèves par classe et dans l'établissement, nom du chef d'établissement, les remarques.)
Suivi	Compiler sur une seule page toutes les informations des établissements du réseau concernant la remise effective des documents de processus (grille diagnostic, fiche action, convention, fiche d'évaluation etc.), la formation des équipes (nombre de participants, outils remis, etc.), le matériel et évènement à financer dans le cadre des actions, les actions prévues et réalisées.

**Les données tirées de ce tableau de bord permettent de renseigner les indicateurs de résultats du programme*

4.1 L'état des lieux des nouveaux établissements

100% des nouveaux établissements scolaires ont pu remplir comme l'année précédente le diagnostic via un questionnaire en ligne. Ce diagnostic aborde des sujets divers avec notamment l'environnement physique et sociale, les dispositifs auxquels ils accèdent, besoins de l'établissements et des élèves. Cependant l'accent est tout de même mis sur ce temps d'état des lieux pour échanger sur les problématiques propres à chaque établissement qui ne seraient peut-être pas exprimées dans le questionnaire en ligne.

Les résultats du diagnostic mettent en évidence la qualité de l'environnement scolaire des établissements. 100% des établissements bénéficient d'infrastructures pour l'accès à l'eau en dehors des toilettes. Pour les écoles, il est demandé aux parents de munir leurs enfants de gourdes. Au collège, des robinets en dehors des toilettes ont été installés.

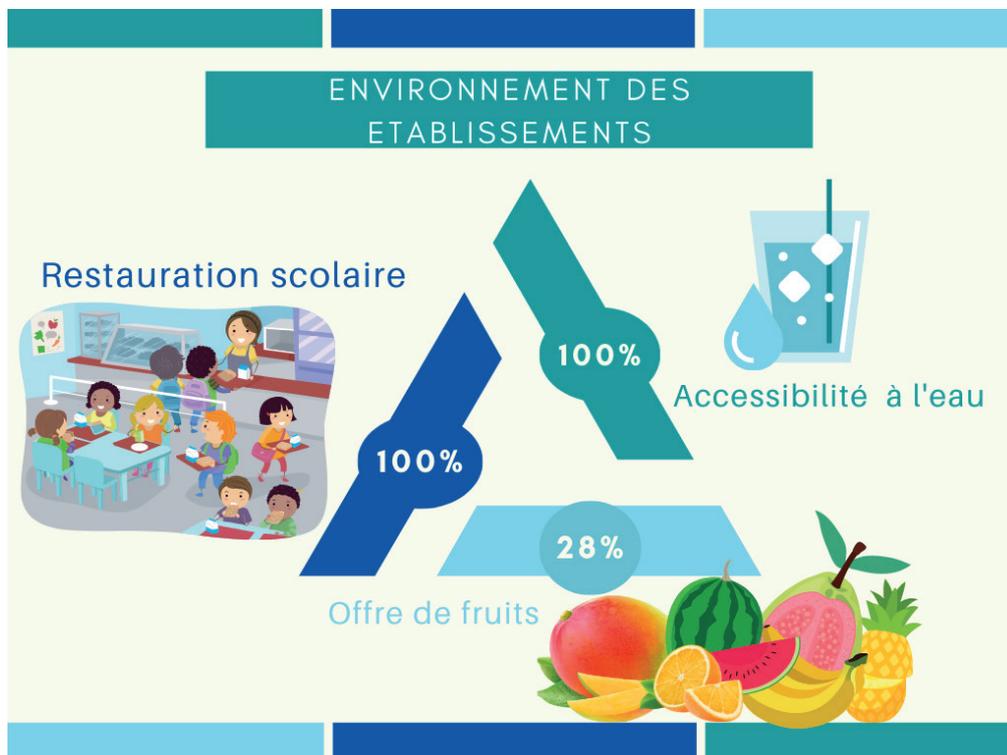


Illustration 6 : Environnement des établissements (Ireps, 2023)

Plusieurs dispositifs pour améliorer la collation peuvent être proposés dans les établissements et notamment dans les zones dites REP/REP+. Les écoles ont des dispositifs lors de la collation tels que par exemple : 1 fruit à la récré, dispositif relayé par la collectivité, banane à la classe, organisation interne, etc... mais cette année aucune nouvelle école n'en bénéficie.

Au niveau des collèges, lors de la récréation du matin, la distribution de fruits se fait soit avec une organisation interne proposant des barquettes de fruits soit avec l'appui d'un dispositif subventionné permettant la distribution de fruits : laits et fruits à l'école.

100% des écoles proposent le service de restauration scolaire majoritairement assuré par la commune sauf pour un collège.

D'année en année, les lois encouragent l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective.

Avec la loi Egalim¹² les établissements proposent l'introduction d'un menu végétarien par semaine.

Cette opportunité politique offre aux professionnels la possibilité d'inscrire leurs actions pédagogiques dans les réfectoires (séances d'analyse des repas de la cantine avec les élèves, tests sensoriels, tri des déchets de la cantine...). 86% des établissements interrogés ont au moins une expérience dans la mise en œuvre d'actions d'éducation nutritionnelle et inscrivent l'alimentation dans leur règlement intérieur.

¹² Loi Egalim loi de 2018 pour permettre de tendre vers une restauration collective plus durable et qualitative

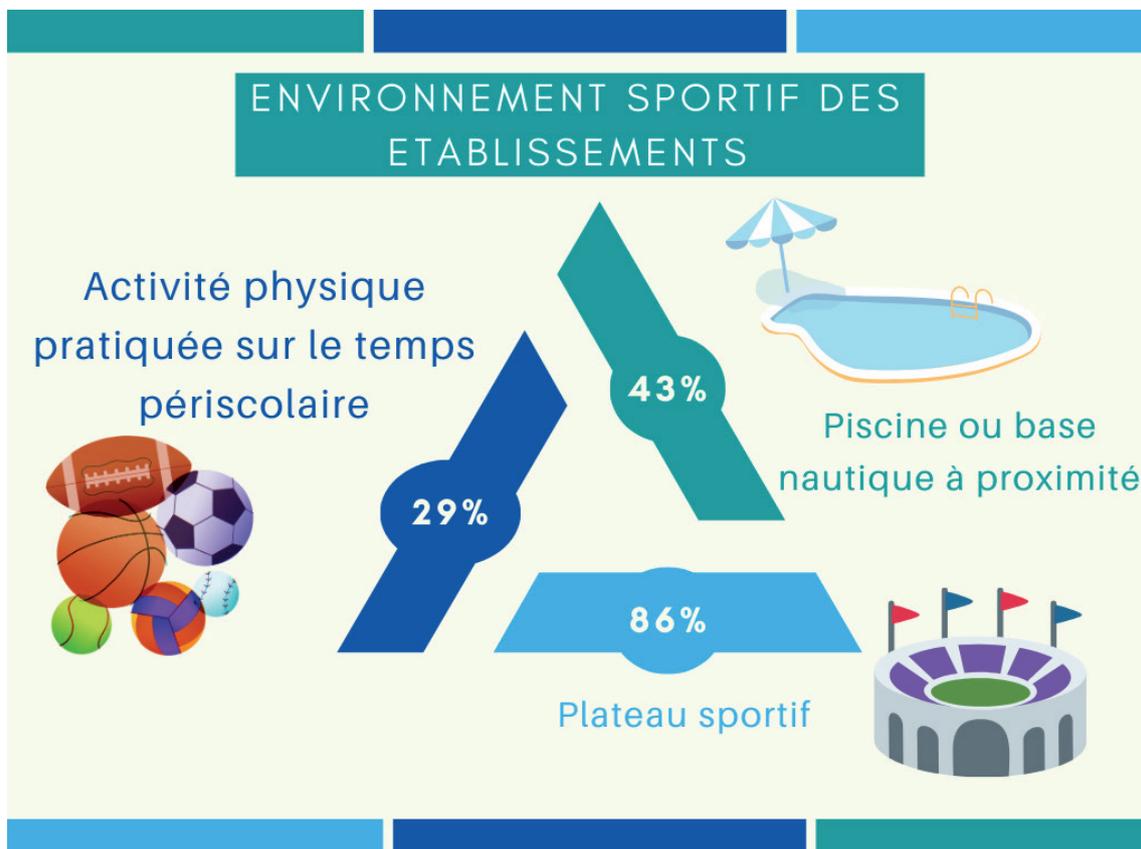


Illustration 7: Environnement sportif des établissements (Ireps, 2023)

Sur l'environnement physique, on constate que 86% des établissements ont un plateau sportif soit au sein ou aux abords des établissements et 43% ont accès à une piscine ou une base nautique à proximité.

Enfin, 29% des collèges proposent de l'activité physique en dehors du temps scolaire. Ce sont les collèges qui proposent ses activités souvent en lien avec l'UNSS¹³ et l'AS¹⁴ et qui souvent sont proposées le mercredi après-midi ou certains jours après les cours.

¹³ UNSS: Union nationale sport scolaire

¹⁴ AS: Association sportive

4.2 Actions dans les écoles et collèges

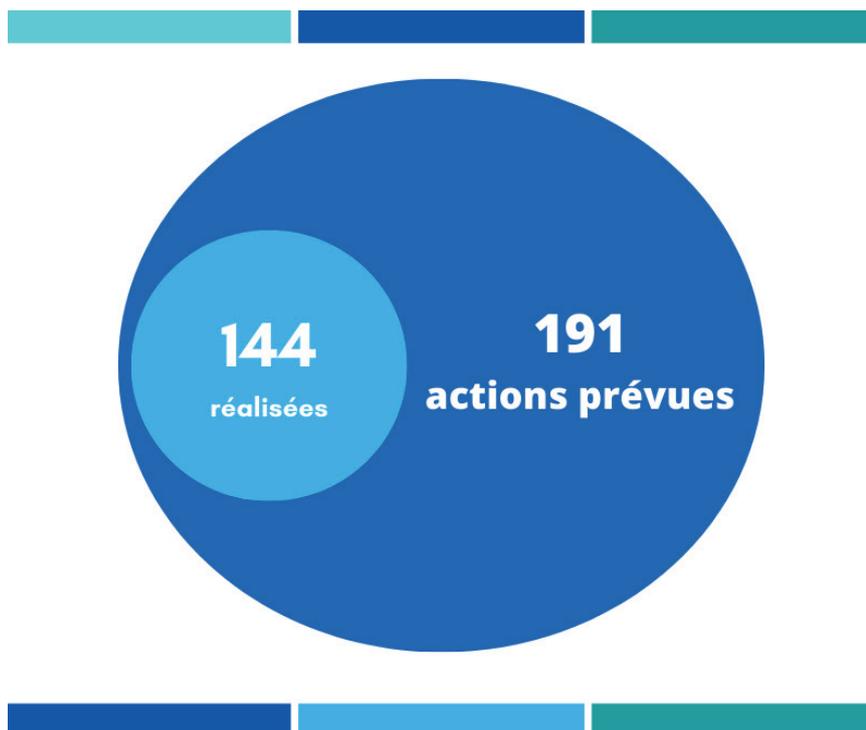


Illustration 8: Nombre d'actions prévues et réalisées (Ireps, 2023)

Pour cette année 2022-2023, les établissements scolaires (écoles et collèges) ont envisagé la mise en place de 191 actions et n'ont réalisé que 144, soit 75% de ce qui avait été prévu.

Parmi les actions réalisées, les établissements du premier degré ont été plus efficaces : 74% que les collèges 26%.

Vous trouverez ci-dessous le ratio des actions nutrition prévues/réalisées.

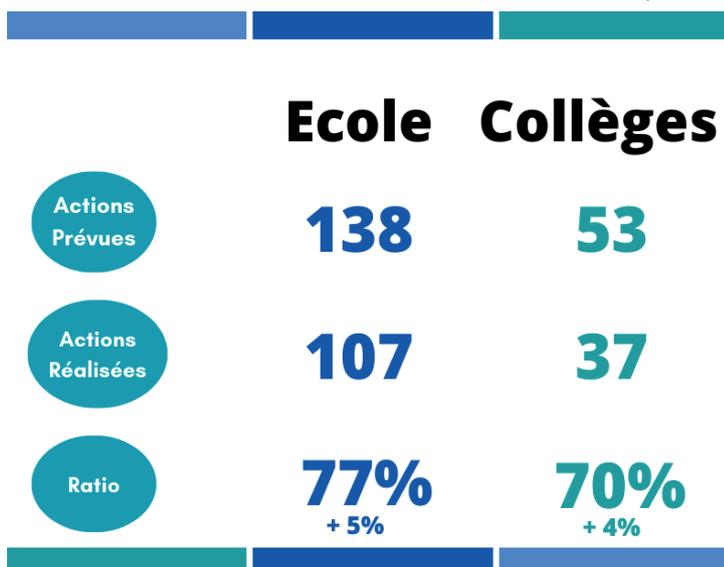


Illustration 9 : Répartition des actions entre types d'établissements (Ireps, 2023)

Les actions réalisées ont été classées suivant l'impact recherché par l'équipe sur le comportement de l'élève, les communautés influentes ou les infrastructures.

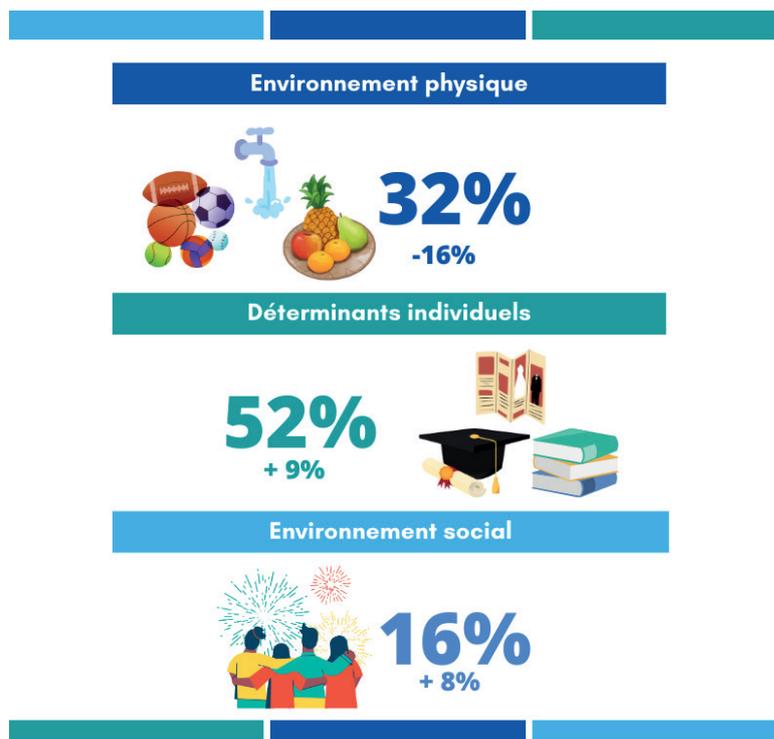


Illustration 10 : Répartition des actions en fonction des déterminants de santé (Ireps, 2023)

- **Les déterminants individuels** concernent des séances et actions permettant de toucher les connaissances et compétences des élèves. On peut retrouver les sorties pédagogiques diverses sur des exploitations agricoles et marchés, les ateliers cuisine et sensoriels, des séances d'éducation nutritionnelle autour des familles d'aliments, des recommandations nutritionnelles, la découverte de fruits, légumes, féculents locaux, des différentes techniques culturelles et le cycle de vie d'un végétal, du gaspillage alimentaire, la participation à des concours et la réalisation d'œuvres autour de l'alimentation.

- **L'environnement physique** concerne des actions dans le but d'améliorer les infrastructures et les offres de l'établissement au sujet de la nutrition des élèves. Cette année, plusieurs actions ont pu être réalisées : la mise en place de randonnées, l'organisation de matinées et semaines sportives, l'installation de fontaines à eau, la réalisation d'une fresque murale sur le thème de l'alimentation, la distribution de collation de fruits.

- **L'environnement social** concerne des actions qui vise à améliorer la visibilité des messages nutrition santé à travers les différentes communautés scolaires. Parmi ces actions qui ciblent en priorité les parents d'élèves, on retrouve la mise en place de temps d'échange autour de l'alimentation, des cafés débats et sensibilisation, exposition/vidéos de réalisations des élèves et enfin un atelier débat sur le tri et le gaspillage alimentaire avec une association.

Dans les écoles de Besson et Lucie Calendrier Bicep par exemple, le temps du petit déjeuner n'a pas été qu'un temps de sensibilisation des élèves à la nutrition mais surtout un moment de partage et de mobilisation sociale avec d'autres communautés associations et parents.

La collectivité de Sainte Anne a souhaité soutenir l'école LCB dans la démarche, bien qu'elle ne fût pas financée pour la mise en place du dispositif « petit-déjeuner ».

Les parents ont participé au choix de féculents adaptés sur le plan nutritionnel pour le petit déjeuner, une action qui permet ainsi de faciliter la mise en application de petits déjeuners équilibrés à la maison. L'école de Besson s'est entourée d'un acteur associatif qui œuvre dans le champ de la solidarité pour étendre les messages nutrition santé à l'ensemble des communautés.

4.3 Lycée

La dynamique Nutri'POP lycée est tout autre que celle impulsée au 1er et 2nd degrés. En effet, c'est l'éducation par les pairs qui est mise en avant. Elle a pour but de transmettre les messages de santé à un groupe de pairs afin de faciliter la transmission de ce message par la suite à leurs camarades en adaptant les codes, les préférences et les formats, etc.

Un groupe d'élèves pairs est repéré et c'est avec eux que les chargés de projet de l'Ireps, avec l'aide de l'équipe encadrante de l'établissement qu'un projet nutrition santé est mis en place dans l'établissement.

Le lycée agricole, Alexandre Buffon déjà concerné par le programme l'an dernier poursuit les actions Nutri'POP cette année scolaire. C'est un établissement général et technologique agricole qui regroupe toutes les filières liées à l'agriculture et l'agro transformation. Il offre des installations qui permettent aux élèves de mener leurs projets en alliant la théorie à la pratique. Il regroupe un peu plus de 300 élèves qui, pour certains, résident du lundi au vendredi à l'internat de l'établissement.

Cette année, le chargé de projet de l'Ireps est intervenu à plusieurs reprises auprès des élèves des filières professionnelles afin de les accompagner et leur donner les indications nécessaires en lien avec l'alimentation et l'approche promotion de la santé. Ils ont pu découvrir les bases de la nutrition pour certains et développer un véritable projet dans le cadre de leur PIC (Projet d'initiative et de communication).



4.4 Action dans les MFR

Dans le cadre du programme, la MFR de Vieux-habitant a bénéficié d'une formation de 2 heures adaptée aux spécificités et besoin de l'équipe projet. L'essentiel de la formation était dédié à la découverte des outils pédagogiques et techniques d'animations.

L'une des spécificités des MFR est que les élèves sont présents 1 à 2 semaines par mois au sein de l'établissement car ils sont alternants et font des va-et-vient entre leur entreprise et la maison familiale. Il faut donc pouvoir se coordonner avec cette organisation et prendre cela en compte pour la mise en place des actions. Le suivi auprès des élèves ne peut être le même que dans un système scolaire classique du premier et second degré dont on a l'habitude. Plusieurs actions autour de la nutrition ont été organisés en partenariat avec l'Ireps.

La première était une journée « Bien-être », où la chargée de projet Ireps a proposé un atelier autour de la nutrition, du bien-être et de la confiance en soi. Cette animation d'une trentaine de minutes avec des groupes de 6 élèves, s'est déroulée en deux temps.

La première étape a été de créer un gommage avec des aliments que l'on peut retrouver dans la cuisine. Puis durant le temps de pause, il a été question d'échanger à tour de rôle sur des thématiques de nutrition, de confiance en soi et d'estime de soi. L'objectif était de sensibiliser les élèves à ces sujets importants et de discuter des représentations sociales de santé sous la forme de questions simples et variés.



Animation autour de la nutrition lors de la matinée «Bien-être» de la MFR de Vieux-Habitants



L'autre action mise en place a été une matinée au centre équestre de la Manade à Saint-Claude. Une vingtaine d'élèves de 3ème ont pu profiter de cette activité grâce au financement de 500€ comprise dans l'offre du programme.

La pratique de ce sport fut accompagnée d'une collation fruitière et d'une bouteille d'eau pour chacun.

Outre l'aspect activité physique, cette classe de 3ème a été sensibiliser à tout l'environnement d'un centre équestre et des étapes avant de pouvoir monter sur un cheval (brossage, habillage, mise des rennes, etc...). De façon quotidienne, la MFR a pu mettre en place des actions tout le long de l'année :

- Travail sur les groupes alimentaires lors de séances à l'aide de la roue du petit déjeuner.
- Des temps détente de façon théâtrales avant le coucher des étudiants pour aborder des questions relatives à la nutrition.
- La sensibilisation de chacun sur les 3 repas de la journée et des recommandations lors de leur pause repas du matin, du midi et du soir.

5. Activité physique

Le chargé de projet en activité physique du pôle nutrition a pour mission de coordonner l'offre d'activité physique faite au collège. Pour cela, il va rechercher, recruter, former et accompagner les éducateurs sportifs diplômés tout au long de l'année.

Les intervenants sollicités par l'IREPS dans le cadre de Nutri'POP sont prioritairement recherchés sur les territoires d'implantation des établissements afin d'instaurer une dynamique au plus près **des territoires de vie** des élèves et ainsi leurs permettre de poursuivre l'activité s'ils le souhaitent sur les temps extra-scolaires.

Pour cette année scolaire, l'offre d'activité physique a subi un bel essor suite à la révision des critères de recrutement. En effet, au-delà d'une simple activité, les disciplines se voulaient innovantes et multiples. Un total de 949 heures (+67% de l'année précédente) d'activités physiques diverses et variées ont pu être proposées cette année dans les établissements du réseau Nutri'Pop.

Une moyenne de 4 activités étaient dispensées dans chaque établissement. Elles ont pu mobiliser 380 élèves sur une présence régulière.

Malgré une exigence sur un lancement des activités prévu au plus tôt dans l'année scolaire, celui-ci a fortement été impacté par les événements sociaux du mois de novembre 2021.

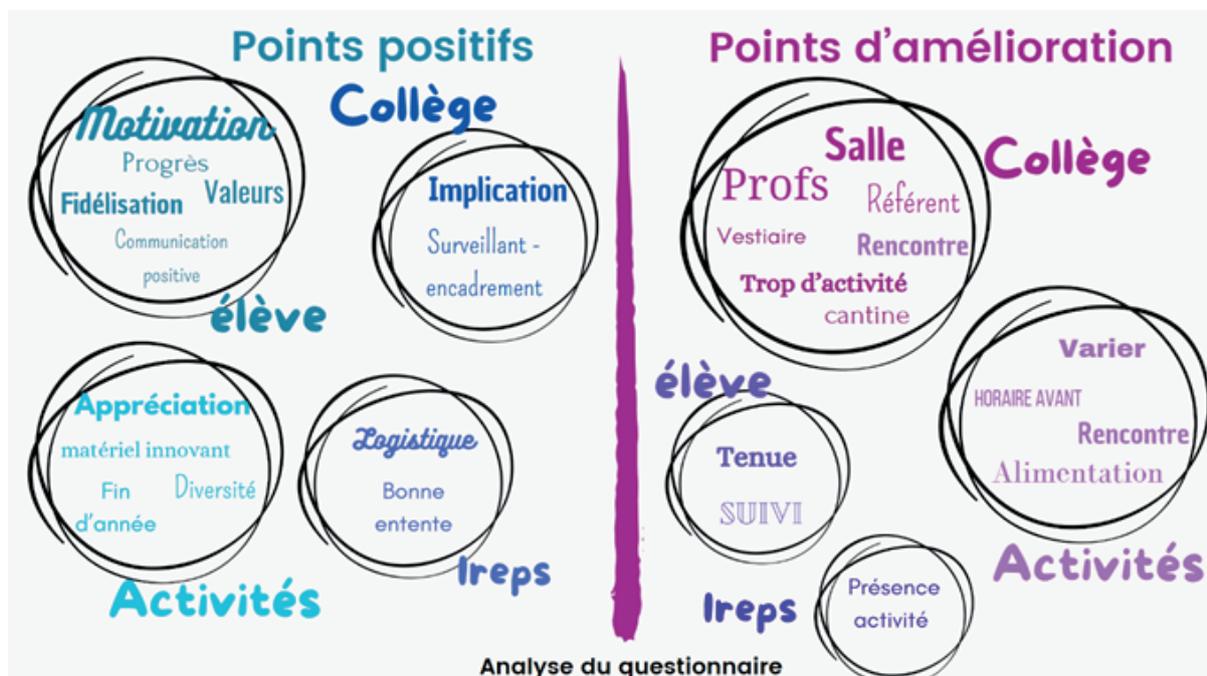
En effet, les équipes pédagogiques ont eu du mal à communiquer dans les délais sur les informations relatives à la mise en place des séances.

NOM DU COLLÈGE	TYPE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE	NOMBRE DE SÉANCES PAR SEMAINE	LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
Florette Morand (Morne à l'eau)	Cross training	1	Novembre
	Rollers	2	
	Ultimate	1	
	Art du cirque	1	
	Tchoukball	1	
Jean Rosier (Port-Louis)	Dodge ball	1	Novembre
Fernand Balin (Anse-Bertrand)	Cross training	1	Novembre
	Dodge ball	1	
Nestor De Kermadec (Pointe à Pitre)	Body Combat	1	Novembre
	Hip-Hop	1	
	Cross training	1	
	Qwan ki do	1	
	Skate	2	
	Art du cirque	1	
Aurélie Lam-bourde (Abymes)	Tchoukball	1	Novembre
	Boxe thaï	1	
	Art du cirque	1	
	Hip-Hop	1	
	Skate	1	

Jules Michelet (Pointe-à-Pitre)	-	-	-
Bébèl (Sainte-Rose)	Danse traditionnelle	1	Novembre
	Mooving Ka	1	
	Hip-hop	1	
	Cross-Training	1	
	Badnieshton	1	Janvier
Fontaines (Bouillante)	Chanbara	1	Novembre
	Judo	1	
Joseph Pitat (Basse-Terre)	Judo	1	Novembre
	Zumba	1	
	Poundfitness	1	
	Self défense	1	Janvier
	Tchoukball	1	Janvier
Richard Samuel (Gourbeyre)	Cross training	1	Novembre
	Zumba	1	
	Poundfitness	1	
	Tchoukball	1	
Jean Jaurès (Baillif)	Judo	1	Novembre
	Poundfitness	1	
	Zumba	1	
Sylviane Telchid (Capesterre Belle Eau)	Self défense	1	Mars
	Tchoukball	1	
	Rollers	2	
MFR (Vieux-Habitants)	Zumba Poundfitness	1	Février
	Self défense	1	

Tableau 7 : Répartition des activités physique en fonction du collège, du nombre de séances et son lancement (Ireps, 2023)

Pour cette année scolaire, 21 éducateurs ont été recrutés afin d'optimiser la dynamique souhaitée sur le volet activité physique dans les collèges. Afin de récolter leurs retours d'expériences et de dégager les axes d'amélioration pour la rentrée prochaine, un questionnaire bilan en ligne a été mis en place et envoyé et une rencontre avec l'ensemble des intervenants qui interviendront sur l'année scolaire 23-24 sera faite en octobre 2023.



De plus, pour les séances s'effectuant sur le temps méridien, les élèves les plus assidus aux séances d'activités proposées ce sont vus remettre un kit composé de :

- 1 Sac à cordelette
- 1 corde à sauter
- 3 élastiques band avec différentes résistances (renforcement musculaire)
- 1 mini ballon.



La composition du kit a été pensée pour permettre aux élèves de continuer à pratiquer seul ou entre amis pendant et/ou en dehors du temps scolaire, l'acquisition de ce kit serait un rappel au quotidien de l'accessibilité à la pratique d'activité physique.

Par ailleurs, le chargé de projet Ireps est également missionné pour assister les équipes pédagogiques désireuses d'étoffer ou d'adapter leur offre d'activité physique à leur classe. Pour cela, il propose des sessions d'accompagnement aux enseignants du premier degré afin de s'adapter à leurs contraintes (manque de place, de matériel, d'infrastructures, de nouvelles idées

d'activités ludiques) et faciliter la mise en œuvre des 3 heures d'activités physiques hebdomadaires et obligatoires du référentiel national.

Cette année, de nombreuses actions pour augmenter la pratique d'activité physique des élèves ont été mises en place par les équipes pédagogiques et parfois en collaborations avec les chargés de projet du pôle nutrition :

- Randonnée à la soufrière avec les classes de 5ème, de 4ème et de 3ème avec le **collège de Joseph Pitat** et le **collège de Jean Jaurès**
- Course d'orientation lors d'une journée sport santé lors de la semaine chlor-décone au **collège de Bouillante** ainsi qu'au **collège de Sylviane Telchid**
- Stage de voile (5ème), Randonnée sur le Nord Basse-Terre et le Nord Grande-Terre (4ème et 3ème) au collège **Bébèl de Sainte-Rose**
- Pratique régulière d'activités physiques : danse, gymnastique, tennis et natation et matinée sportive au stade en partenariat avec l'USEP à **l'école primaire d'Auguste Feler**
- Pratique d'activités physique : danse et natation en lien avec le plan français à **l'école maternelle de Baillargent**
- Maternathlon avec différentes maternelles de Sainte-Rose et pratique de gymnastique avec l'association Bwa Rada à **l'école Bis Cadet de Sainte-Rose**
- Découverte de l'équitation avec une classe de 3ème à **la MFR de vieux-habitants**

6. Dotation financière

Au-delà de l'offre en activité physique et de l'accompagnement, le programme donne également accès à une dotation financière de 500 euros. Cette dotation a pour but d'aider les équipes à mettre en place les actions en lien avec la thématique en répondant au cahier des charges établi. En effet, ce budget peut être consacré à l'achat de matériel sportif, de jardinage, de fourniture pour la mise en place d'actions énoncées dans la fiche action ou encore financer des sorties pédagogiques en lien avec le programme (visite d'exploitations, randonnées, etc.).

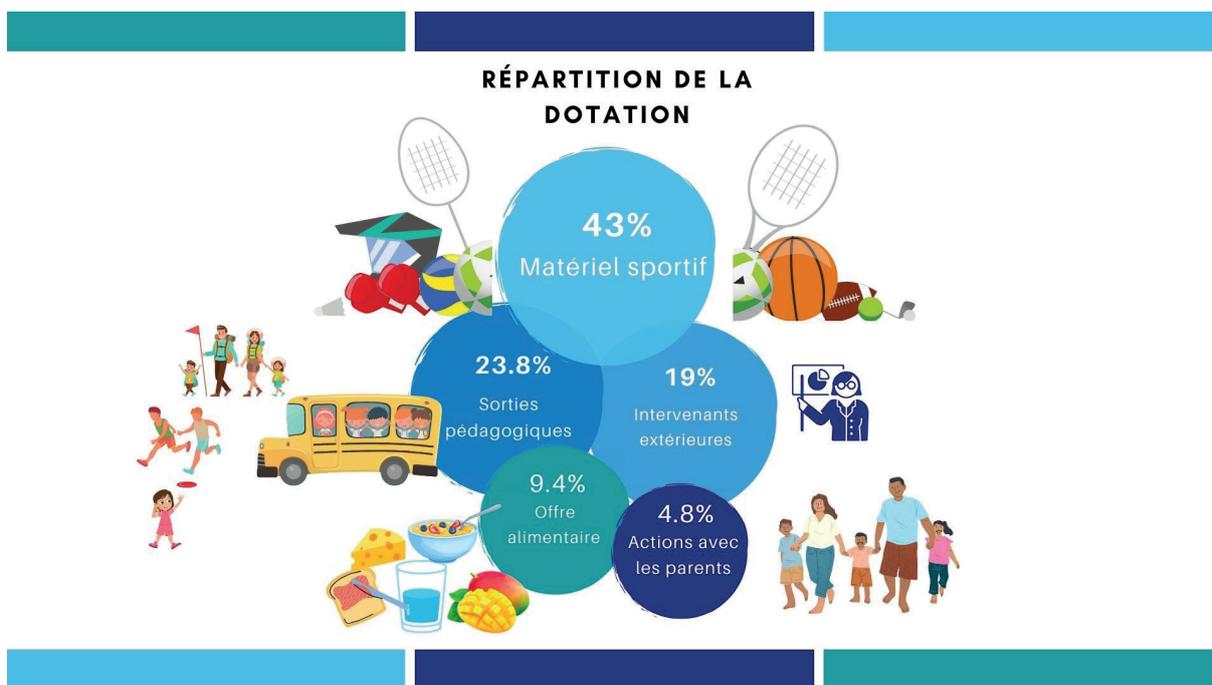


Illustration 11 : Répartition de la dotation pour l'année 2022-2023 (Ireps, 2023)

Sur l'ensemble des établissements du réseau, 52% n'ont pas utilisés la dotation pour cette année. Divers critères ont été identifiés pour justifier ce manquement :

- **Manque d'information/communication**, on retrouve les établissements n'ayant pas retenu l'information concernant la dotation ou n'ayant pas eu le temps de communiquer en interne afin de l'utiliser de manière effective.
- **Décrochage**, il s'agit des équipes ayant été démobilisées au cours de l'année par diverses contraintes et qui n'ont pas pu mener à bien l'ensemble de leurs actions, dont celles en lien avec la dotation.
- **Non-respect du cahier des charges** concernait les commandes ne respectant pas les critères qualités imposées (Nature des aliments lorsqu'il s'agissait de l'offre d'un petit déjeuner, type de matériel, objectifs ciblés, etc.)
- **Délai de validation trop long** concernait les établissements ayant commandé au-delà des délais imposés, malgré de nombreux reports. Mais cette catégorie concernait également les établissements ayant effectué des commandes dans un délais court (organisation logistique, commande pour temps fort) mais qui non pas pu être honorée à cause du process de validation interne de l'Ireps.

6.1 Sorties pédagogiques

Plusieurs sorties ou actions respectant le « Cahier des charges des sorties pédagogiques Nutri'POP » ont été mises en place cette année. 2 collèges et 2 écoles ont utilisé leurs dotations afin de réaliser des sorties.

Les 2 collèges ont opté pour des randonnées en montagne puis suivi d'une baignade à Malendure pour le collège Aurélie Lambourde. Ces randonnées ont touché 150 collégiens.

En ce qui concerne les écoles, l'école Virginie Naudillon a effectué une sortie dans un jardin partagé de l'association BWA KAPAB situé sur la commune de Petit-Canal. Il y a eu lors de ce temps un atelier jardinage pour mettre en pratique ce qui avait été vu.

Du côté de l'école Félix Duport, une sortie a été faite à la base nautique de Sainte-Anne (Anasa). Cette sortie avait pour objectif de découvrir et de s'initier aux différents sports nautiques.

De plus :

- 11 établissements ont mis en place un projet sur la valorisation des produits du terroir, par des sorties pédagogiques, des activités sensorielles, des interventions de professionnels, etc.
- 7 établissements ont sensibilisé les élèves aux pratiques potagères grâce à la mise en place de jardin pédagogique
- 1 établissement ont mis en place des actions sur la gestion des déchets (Tri, compostage, valorisation des déchets, matériaux de récupération, etc.)
- 3 établissements ont profité de cette thématique pour solliciter et convier à intégrer la dynamique autour de cette thématique

6.2 Evaluation d'action

Initialement, un outil de processus a été mis en place afin de permettre aux équipes de valoriser les actions menées grâce à différents indicateurs comme le public cible, l'objectif de l'action, la description, le nombre de personnes touchées ou encore la logistique.

Il s'agit de la fiche d'évaluation d'action.

Cette année, aucun formulaire d'évaluation des actions n'a été recueilli.

Conclusion

Malgré le durcissement du processus de recrutement des établissements, il apparaît que parmi les établissements d'emblée volontaires pour construire un projet d'établissement nutrition santé, certains se retirent en cours d'année. L'une des raisons qui l'explique est la démobilisation des équipes surtout constatée au second degré.

Le premier temps de rencontre des équipes avec les chargés de projet est un temps crucial pour fédérer autour d'un diagnostic d'établissement mettant en évidence des problématiques mais aussi des atouts réels sur lesquels s'appuyer pour la réalisation d'actions pertinentes.

C'est aussi le temps de découvrir des notions et ressources pour faciliter la prise en main par l'équipe de techniques d'animations dynamiques et ludiques auprès de leurs élèves. Au regard de l'évaluation de formation, certaines équipes considèrent ce temps comme trop court pour véritablement animer des ateliers auprès de leur public. Un renfort des modules pratiques, d'approfondissement dans les outils et des exemples par la co-animation peuvent être envisagés pour lever ce frein rencontré par certains.

Les séances d'activité physique proposées au collège sont très appréciées des établissements. Cette année 380 élèves sur les 12 collèges ont bénéficié de 949 heures d'activité physique ludiques, dynamiques et innovantes. L'objectif de toucher plus d'élèves a été effectivement atteint passant de 260 élèves bénéficiaires à 380. Toutefois le ratio filles/garçons reste le même les filles ne constituent que 30% de l'effectif. Des actions pour les encourager à la pratique doivent être réfléchies l'an prochain.

Les actions qui prétendent impacter l'environnement scolaire sont moins palpables à l'échelle de l'année scolaire. En effet, plusieurs projets ont été entamés pour améliorer la restauration avec l'accompagnement concret des prestataires à la révision des préparations servies aux élèves. La participation aux commissions de menus des collèges constitue une action essentielle pour l'environnement scolaire comme la participation des chargés de projet aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

La dotation du programme n'est pas suffisante pour proposer un environnement qui incite à l'adoption de comportements protecteurs de santé. La proposition d'une offre pérenne en fruits ou autres en complément du petit déjeuner équilibré est une piste que nous poursuivons en faisant du plaidoyer pour le dispositif fruits et laits à l'école. Pour autant, l'implication du chargé de projet dans la vie de l'établissement est essentielle pour une construction optimale du projet nutrition santé de l'établissement.

Repérer les instances ou les communautés de vie des établissements et les fédérer autour de la nutrition est une des ambitions de Nutri'POP.

Cette année plusieurs animations à destination des parents ou les incluant ont été réalisées avec une participation systématique des chargés de projet.

Sur le terrain, l'évaluation de l'efficacité de ce type d'action de mobilisation sociale se mesure par l'implication des équipes sur ces temps forts.

Lorsque les établissements sont habitués à faire appel à des prestataires, il est plus difficile d'instaurer une relation partenariale. C'est un critère que nous rajoutons donc à nos évaluations d'action de mobilisation sociale pour viser l'autonomie des acteurs dans la création et le suivi d'actions d'éducation et de promotion de la santé nutritionnelle de l'élève.

Tableaux des indicateurs

Indicateurs de résultat	Attendu	2017-2018	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves	4000	6576 dont 607 élèves du collège	4355	4 444 écoliers 6 192 collégiens 929 lycéens 475 étudiants de MFR = 12 040 élèves	2048 écoliers 4236 collégiens 429 lycéens 149 étudiants = 6 862 élèves
Nombre d'élèves aux séances D'activité physique NUTRI'POP au collège	200	607	190	80 filles 180 garçons = 260 élèves	115 filles 265 garçons = 380 élèves
Durée totale des séances dispensées	-	900 heures	461 heures	310 heures – le lancement a été tardif	949 heures (+67% de l'année précédente)
Nombre de parents impliqués	150	35 (4 multisports) + 200	190	96	64

Nombre de professionnels formés	200 professionnels de l'EN et 50 de la collectivité soit 250	143 professionnels de l'éducation nationale formés + 3 adultes relais des lycéens pairs	102 Education Nationale Nutri'POP Et 103 agents soit 205 professionnels	138	154
Nombre de lycée	1	1	2 +	2	1
Nombre de MFR				4	1
Nombre de collèges	15	17 inscrits – 14 ayant effectivement développé le programme	9	14	12
Nombre d'écoles	15	15	19	28	17
Nombre d'établissements bénéficiant du Matériel sportif (500€/établissement)	30	12 dernière commande en cours pour le primaire à budget total ≤ 6500 Euros	11	11 écoles 5 collèges = 16 établissements	10 écoles 5 collèges 1 MFR = 16 établissements

Nombre d'établissements bénéficiant de matériel de jardinage		Matériel de jardinage inclus au catalogue	1	2 écoles 1 collège = 3 établissements	0
Nombre d'écoles accompagnées par le chargé de projet en activité physique		0 – il n'y avait pas de chargé de projet en activité physique	2 (Lucie Calendrier Bicep Sainte-Anne / Raymonde Bambuck Pointe-à-Pitre)	Pas d'accompagnement cependant 5 participations à des évènements incluant l'AP auprès des élèves	2
Nombre de collectivités accompagnées	-	24	4 (Pointe à pitre, Saint-Martin, Morne à l'eau , Saint-Claude)	2 (Pointe à Pitre, Sainte-Anne) 2 collectivités ont été approchées (Saint-François et Sainte-Rose)	0
Nombre de formations réalisées en faveur des enseignants	3 sessions de 2 journées ouvertes à 15/20 enseignants	11 sessions de 2 modules de 3 heures au primaire 3 modules de 3 heures au lycée 8 sessions de 6 heures au collège	17 écoles 9 collèges	16 écoles 8 collèges =112 enseignants formés	16 Ecoles 11 Collèges 1 MFR = 119 enseignants formés

Nombre de formations réalisées en faveur des agents d'animation et atsem	10 sessions ouvertes à 15/20 professionnels à 200	0	1 (LCB), 55 SXM, 38 MAL, 9 Saint-Claude : 103 Agents	Pas de formations réalisées cette année	7 ATSEM
Nombre d'outils pédagogiques diffusés	45 à 60 mallettes « les écoles Carambole »	49 mallettes « les écoles Carambole » 23 « fonds d'intervention Ti Karanbòl » 15 clé USB	94	92	190
Nombre de séances d'éducation nutritionnelle réalisées en classe	Au moins 6 activités par enseignants	Respect du cahier des charges	Respect du cahier des charges	42 en école 11 au collège 2+4 aux lycées = 59 séances	55 en école 18 au collège 2 au lycée 1 en MFR = 76 séances

Nombre d'élèves concernés par les sorties pédagogiques	-	80	13 SH 70 collèges du Raizet	108 collégiens	107 Ecoliers 460 Collégiens 30 Etudiants de MFR = 597 élèves
Nombre d'actions nutrition sur l'environnement physique et social des établissements	1 par établissement soit 30	Respect du cahier des charges	Respect du cahier des charges	15 au collège 54 en école = 69 actions	46 en école 19 au collège 2 en MFR 2 au lycée = 69 actions
Nombre d'enquêtes réalisées auprès des élèves	-	104 autour du petit déjeuner à l'école de La boucan	Nutri'Quiz T0 et T1	171 au collège 410 en école = 581 enquêtes	-

Nombre d'état des lieux réalisés	30	27	32 (école/collège/MFR, questionnaire pour les lycées)	5 collèges et 19 écoles 24 dont 1 collège et 5 écoles ne faisant pas partie du programme	8 nouveaux états des lieux (dont 6 écoles et 2 collèges)
Nombre d'éducateurs sportifs diplômés	5	26	11 éducateurs sportifs	19 éducateurs sportifs diplômés	21 éducateurs sportifs diplômés
Nombre de vendeurs ambulants accompagnés	1	1 au lycée de Sainte-Rose	1 au collège de Sainte-Rose, un travail initié au collège de Bouillante	1 Ste-Rose	1 prestataire de cantine (Gourbeyre)
Nombre de clubs ou associations sportives accompagnés	5	5	0 – la formation à destination des éducateurs sportifs a été reportée à l'année prochaine.	7 associations Une réunion bilan a regroupé 11 intervenants représentant 7 structures	0

Tableau 8 : Indicateurs du programme Nutri'POP (Ireps, 2023)

ANNEXES



Bilan de l'année/.....



Nutri'POP

Nom de l'établissement :

Ville :

STRATEGIE DE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE 2018-2022 : Avez-vous été concerné par le dispositif petit déjeuner cette année ?

Oui Non (Si oui merci de préciser dans le tableau les actions réalisées dans ce cadre)

I- ACTIVITES EN CLASSE SUR LA THEMATIQUE NUTRITION (Actions sur les déterminants individuels)

1- Quelles actions d'éducation nutritionnelle ont été menées au cours de cette année scolaire :

Description de l'action	Date de l'action	Outils pédagogiques utilisés	Bénéficiaire (classe et nombre)	Points forts	Difficultés rencontrées

2- Pour ces actions d'éducation nutritionnelle, avez-vous fait appel à des intervenants ou des partenaires extérieurs ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ? Merci de préciser nom, fonction et structure de rattachement :

.....

.....

.....

II- ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE :

Quelles actions ont pu être réalisées en vue d'améliorer l'environnement physique ou social des élèves (accès à l'eau, aux fruits, travail avec le snack, le vendeur ambulant, journée événementielle avec les parents, marché de fruits et légumes, exposition, conférence sur la nutrition, vernissage, café débat avec les parents...) :

Description de l'action	Lieu (salle de classe, lieux communs...)	Moyens mobilisés	Bénéficiaire (classe et nombre)	Points forts	Difficultés rencontrées

III- EVALUATION DE L'OFFRE NUTRI'POP D'ACTIVITE PHYSIQUE

ECOLE PRIMAIRE

1. L'équipe encadrante a-t'elle bénéficié de l'intervention de l'éducateur Nutri'POP en activité physique ?

Oui Non

2. Quelle est la fréquence moyenne d'activité physique proposée aux élèves (Nombre d'heure/semaine) ?

.....

3. Quels outils/matériels ont été utilisés ?

.....

4. Le programme Nutri'POP a-t'il permis d'augmenter la pratique d'activité physique des élèves au cours de cette année scolaire ?

Oui Non

COLLEGE

1. Quelles activités physiques ont été proposées aux élèves ?

.....
.....

2. Nombre moyen d'élèves participants ?

.....

3. Comment évaluez-vous l'assiduité des élèves ?

Faible Moyenne Forte

4. Le programme Nutri'POP a-t'il permis d'augmenter la pratique d'activité physique des élèves au cours de cette année scolaire ?

Oui Non

Remarques :

.....
.....
.....

IV - CONCLUSION

1- Selon vous, quelle est la pertinence du programme Nutri'POP auprès des élèves (points forts, freins, points à améliorer, actions à reconduire...) :

.....
.....
.....

2- Seriez-vous intéressé pour reconduire le programme Nutri'POP dans votre établissement pour l'année prochaine ?

Oui

Non

Remarques :

.....

.....

.....

L'équipe Nutri'POP vous remercie !

Annexe 2 : Liste des établissements présélectionnés en
2022-2023 Nutri'POP

Territoire	Nom de l'établissement	Etablissement sur liste d'attente l'an dernier	AAR	AAC
Abymes	Collège du Raizet		Y	
	EM Stanislas			X
	E.E.PU Germaine de Vaed Raizet			X
	EM Léa Boécasse			X
	Collège Aurélie Lambourde			Y
	EM Léogane			X
	EE Léogane			X
	EE Dothémare 1 (M. Lacoma)			X
	EE Dothémare 2 (P.Fermely)			X
	EM Boisripeaux (M. ONESIPPE) Marie Josée Dampa		X	
	EM Bourg			X
Pointe-à-Pitre	Collège Nestor de Kermadec		Y	
	EP Besson	X		X
	EE CAMPBEL C (Boissard)			X

**Annexe 2 : Liste des établissements présélectionnés en
2022-2023 Nutri'POP**

	Collège Jules Michelet		Y	
	EE A. Fengarol 1			X
	EE Léon Feix			X
Capesterre	Collège Sylvianne Telchid			Y
Sainte-Rose	Collège Bébel		Y	
	EE Mixte 1 Bourg 1			X
	EE Viard			X
	EM Boucan	X		X
	EP Bis Cadet		X	
Lamentin	Collège Appel du 18 juin			Y
	EM (Poussinière) J Chabin (Bourg)			X
	EE Bourg 1			X
	EE Bourg 2 (BLACHON)			X
Baillif	Collège Jean Jaurès		Y	
	EM Rivière des Pères REP+			X
	EE A. Rénia (R/ Pères) REP+	X		X
	EPU Gratien Candace REP+	X		X
Vieux Fort	EP A. Feler		X	
Basse - Terre	Collège Joseph Pitat		Y	

Annexe 2 : Liste des établissements présélectionnés en
2022-2023 Nutri'POP

Gourbeyre	Collège Richard Samuel		Y	
Bouillante	Collège Fontaines Bouillante		Y	
	EE Bourg			X
	EE Pigeon			X
Pointe-Noire	Collège Courbaril		Y	
	EM Baillargent	X		X
	EE Bourg Guyonneau			X
	EE Baillargent	X		X
Vieux-Habitants	MFR		M	
	Collège Suze Angely			Y
Sainte-Anne	Collège Eugène Yssap			Y
	EE Mixte 1 bourg		X	
	EE Mixte 2 bourg		X	
Saint-François	EM Olga Jeanville		X	
	EE Christophe proto		X	
Le Moule	EE Aristide Girard (Sergent)	X		X
	EM Château Gaillard	X		X
Morne-à-l'Eau	Collège Florette Morand		Y	
	EE Felix Duport		X	
	EE P FOUCAN		X	

Annexe 2 : Liste des établissements présélectionnés en
2022-2023 Nutri'POP

Anse Bertrand	Collège Fernand Balin		Y	
	EMPU Campeche		X	
	EPU Jules plaisance		X	
Petit-Canal	EPU Alice Delacroix		X	
Port-Louis	Collège Port Louis		Y	
	EM V Naudillon		X	
	EMPU EMI		X	
Marie-Galante	CLG N. MANDELA			Y
	EM Les Coccinelles			X
	EE André Pasbeau (Bourg)			X
	EE A. Dialo Boecasse			X
	Collège de Grand Bourg			Y
	EE Bourg Mixte			X
	EM Vannier			X
	EM Tivoli (les fofous)			X
	EE Morne Lolo			X
	EE Léopold Lubino			X

Annexe 3 : Formulaire sur l'application Forms pour l'état des lieux des établissements Nutri'POP

Accessible par le lien suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Syyx08sNikSDgXvGnNK0eu4tFdqdDgVNowm77Zyi9GVUNIZHOU9MMDQwSEhYNEtZSDZaWVFCOUUyRi4u>

Nutri'POP

Nutri'POP : État des lieux pour la mise en œuvre d'actions nutrition santé à l'école



Ce questionnaire permet d'établir un diagnostic partagé sur les forces et les opportunités de votre école à faciliter la mise en œuvre d'actions nutrition santé auprès des élèves. Ce diagnostic est élaboré par l'équipe de professionnels Nutri'POP avec le soutien du chef d'établissement et de l'infirmière scolaire. Les réponses détermineront les priorités d'actions à réaliser pour l'année scolaire 2022-2023.

1. Nom de l'établissement

2. Nom de la ville

3. Mon établissement est une :

EEPU

EPPU

ENPU



FICHE ACTION ECOLE
Année scolaire :

Nom de l'école :	Date :
Ville :	

I. ACTIVITES COLLECTIVES EN CLASSE SUR LA THEMATIQUE NUTRITION (Alimentation et activité physique)
 → Au moins 4 à 6 séances par enseignant durant l'année scolaire

Objectif(s) pédagogique(s)	Action(s) envisagée(s) + Description	Classe(s) bénéficiaire(s) + Nombre d'élèves	Enseignant(s) et partenaire(s) impliqué(s)	Calendrier
<i>A l'issue de la séance, les élèves seront en capacité de...</i>				



II. ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIAL

→ Au moins 1 action sur l'environnement physique et 1 action sur l'environnement social

Objectif(s)	Action(s) envisagée(s) + Description	Classe(s) bénéficiaire(s) + Nombre d'élèves	Enseignant(s) et partenaire(s) impliqué(s)	Calendrier

Nutri'POP

Bilan d'activité – Année scolaire 2022–2023

www.ireps.gp



AVEC LE SOUTIEN



Région académique



Instance d'éducation et de promotion
de la santé Guadeloupe St-Martin St-Barthélemy

6 Résidence Casse, rue Daniel Beuperthuy,
97100 Basse-Terre
Tél : 05 90 41 09 24 - Courriel : ireps@ireps.gp